

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 SEPTEMBRE 2025

LISTE DES DELIBERATIONS

Code général des collectivités territoriales - article L2121-25

Le deux septembre deux mille vingt-cinq à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal en Mairie, Place de l'Europe, sous la présidence de Madame Dorinne BALOCHE, Maire de Renazé.

Étaient présents: Dorinne BALOCHE, Mireille BEDOUET, Thierry CHEVALIER, Hervé VIGNERON, Sophie BALLU, Lucinda GONCALVES MENNEGUERRE, Philippe PELLUAU, Christelle EVAIN, Roger RICARD, Loïc LACROIX, Claude JUGE, Armelle JOLYS, Isabelle LAUNAY, Romain BRETON, Sophie DESMIER, Aude LECLERC-VOUAUX, Claude PAILLARD, Norbert LIVENAIS, Damien DESERT, Patrick GAULTIER, Sylvine GAULTIER.

Étaient absents ou excusés : David HOCDE, Sonia GUIOULLIER.

Mme Christelle EVAIN est porteuse d'un pouvoir de Mme Sonia GUIOULLIER. M. Roger RICARD est porteur d'un pouvoir de M. David HOCDE.

Mme le Maire constate que le conseil Municipal réunit les conditions pour délibérer valablement et œuvre.

M. Damien DESERT est élu secrétaire de séance.

PERSONNEL

<u>2025 – 093 : TRANSFORMATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT TECHNIQUE EN CONTRAT A DUREE DETERMINEE DE 28 HEURES HEBDOMADAIRES EN EMPLOI PERMANENT D'ADJOINT TECHNIQUE DE 28 HEURES HEBDOMADAIRES</u>

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

AFFAIRES FINANCIERES

2025 - 094: DECISION MODIFICATIVE N°2 - BUDGET GENERAL

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

INTERCOMMUNALITE

2025 - 095 : CONTRAT DE TERRITOIRE - VOLET HABITAT

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.



PERSONNEL

2025 - 096: REVALORISATION DES CHEQUES DEJEUNER AU 1er JANVIER 2026

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

<u>2025 - 097 : PROTECTION SANTE DES AGENTS AU 1^{er} JANVIER 2026 : OBLIGATION DE VERSER UNE PARTICIPATION PAR MOIS AUX AGENTS DE LA COLLECTIVITE</u>

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

LOGEMENT

<u>2025 - 098 : AVIS SUR LA VENTE PAR MAYENNE HABITAT D'UN LOGEMENT AUX</u> LOCATAIRES - 5 ALLEE DES CHATAIGNIERS

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

ECLAIRAGE PUBLIC

2025 - 099 : ECLAIRAGE PUBLIC - PLACE DE L'EGLISE

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

AFFAIRES SCOLAIRES

<u>2025 – 100 : PARTICIPATION AUX FRAIS DE SCOLARITE D'ELEVES EN CLASSE ULIS A CRAON ET DOMICILIES A RENAZE</u>

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

VOIRIE

2025 - 101: REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC 2025 PAR GRDF

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

LOTISSEMENT

<u>2025 – 102 : VENTE D'UNE PARCELLE - LOT N°52 – LOTISSEMENT DU MAINE 3ème</u> <u>TRANCHE</u>

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Affichée et mise en ligne le 15 septembre 2025.

Le Maire, Dorinne BALOCHE